Voreppe, le 19 novembre 2003

Monsieur Laurent Personne
Académie Française

Objet : Outil de diffusion de la langue française

Monsieur,

Je suis membre de la communauté française d'OpenOffice.org et un des développeurs de cette suite logicielle bureautique libre, gratuite et multiplateforme sur laquelle vous trouverez de plus amples informations à l'adresse suivante : http://fr.openoffice.org

L'objectif de notre projet français est d'adapter ce logiciel de qualité à un environnement de travail francophone et de l'enrichir. C'est ainsi que nous sommes amenés à traduire de nombreuses documentations anglophones, à construire des dictionnaires orthographiques et de synonymes en ligne.

J'ai contacté l'Académie Française au mois de septembre dernier à propos de la constitution d'un dictionnaire des définitions utilisant en partie les travaux de l'ATILF. Il m'a été répondu que l'Académie ne pouvait accéder favorablement à ma demande car celle ci ne détenait pas les droits sur le dictionnaire. Sur les conseils de votre institution, je me suis mis en relation avec la DGLFLF où Monsieur Bernard Cerquiglini, ancien président de l'ATILF et qui avait participé à la numérisation du dictionnaire, me confirme que l'Académie possède les pleins droits sur la version électronique de son dictionnaire. Sur ses conseils, je me rapproche donc de vous pour vous réitérer ma demande.

Le logiciel bureautique OpenOffice.org est déjà bien utilisé dans notre administration, comme les ministères des finances et de l'intérieur, un bon nombre d'établissements scolaires. Notre action est également internationale puisque touchant toute la francophonie : nous recensons en effet des utilisateurs au Canada, en Belgique, en Suisse, en Afrique ....

J'ai débuté un projet personnel fondé sur les informations dispensées par le dictionnaire en ligne des deux tomes de l'Académie Française sur le site de l'ATILF ((http://atilf.atilf.fr/academie9.htm). L'objectif est de fournir un dictionnaire complet intégré à l'environnement de travail de l'utilisateur. Ainsi, si un mot lui est inconnu, il aura accès à la richesse du travail de l'Académie Française en un simple clic ... J'ai pour cela téléchargé les deux tomes fournis et ai retravaillé les données pour construire un prototype d'interrogation désormais au point.

Afin que ce développement soit pleinement intégré au logiciel, je dois obtenir les droits d'utilisation sur tous les éléments le constituant. Le moteur d'interrogation étant de mon cru, cela ne pose évidemment aucun problème. Par contre, les données de la version électronique vous appartenant, je me dois de vous demander l'autorisation de les utiliser et de les intégrer à OpenOffice.org.
D'un point de vue de licence logicielle, afin d'être présents dans l'installation par défaut, tous les éléments devraient être sous licence LGPL dont vous trouverez l'énoncé officiel, en langue anglaise, à l'adresse http://www.opensource.org/licenses/lgpl-license.php.
Cependant, je suis tout à fait ouvert à étudier d'autres accords que vous pourriez proposer. Il est en effet, par exemple, tout à fait envisageable de porter crédit à l'Académie Française lors de chaque interrogation, de rappeler l'existence de la version papier du dictionnaire ainsi qu'un lien hypertexte menant à son site. Ceci n'est qu'un exemple et je suis vraiment désireux de pouvoir étudier toute proposition permettant de donner aux francophones un accès à cet outil.

Je vous précise enfin que ma démarche est entièrement bénévole et désintéressée. Ma volonté n'est que de permettre l'accès du plus grand nombre au travail de l'Académie.

Je reste à votre entière disposition pour tout renseignement. N'hésitez pas à me contacter à l'adresse électronique suivante : LaurentGodard@openoffice.org

Vous remerciant par avance de l'attention que vous voudrez bien porter à ma demande, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Cordialement,

Laurent Godard